Droit des assurances

Gérer efficacement les contrats d'assurance

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | ASSUR-8992148 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les caractéristiques du contrat d'assurance
Optimiser la gestion de ses contrats d'assurance, de la souscription à la résiliation
Maîtriser les étapes d'un règlement de sinistre pour améliorer ses process

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir suivi " Conclusion et gestion de contrats d'assurance " (code 92081)

Public concerné

Responsables assurance et leurs collaborateurs
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Autodiagnostic : chaque participant évalue ses pratiques de gestion des contrats d'assurance

Analyser les caractéristiques du contrat d'assurance

Définir le contrat d'assurance

- Environnement légal et réglementaire
- Portée des principales dispositions du Code des assurances
- Lexique des termes usuels en assurance

Recenser les documents composant le contrat d'assurance

- Conditions générales et particulières, annexes...

Déterminer les intervenants au contrat et analyser leurs droits et obligations

- Assurés et bénéficiaires
- Organismes d'assurances : sociétés, mutuelles, institutions de prévoyance...
- Intermédiaires : agents, courtiers, producteurs salariés...

Maîtriser les étapes de la souscription

Identifier les différentes catégories d'assurances

- Distinction entre assurances dommages et assurances de personnes
- Contrats individuels, collectifs et multirisques
- Liste des principales assurances obligatoires

Sélectionner le contrat correspondant à ses besoins

- Identifier les risques à couvrir
- Analyser le contrat proposé
- Être capable de négocier les clauses

Analyser le mécanisme de la formation du contrat

- Points clés de la formation : déclaration du risque et contenu de la proposition d'assurance
- Valeur et portée de la note de couverture et des attestations d'assurance

Exercice d'application : étude de plusieurs contrats et recherche des clauses essentielles

Gérer au mieux ses contrats

- Analyser les modifications en cours de contrat

Étude de cas : analyse de la jurisprudence

- Comprendre le calcul de la prime

Exercice d'application : calcul d'une prime d'assurance

– Inventorier les cas de résiliation

Agir efficacement en cas de sinistre

Recenser les obligations de l'assuré

– Délai et forme de la déclaration
– Sanctions en cas de non-respect des obligations

Déterminer les obligations de l'assureur et les modalités de règlement

– Expertise des dommages
– Étendue de la prestation en assurances de personnes / de dommages : distinction principe forfaitaire / indemnitaire
– Incidences de la subrogation de l'assureur en assurances de dommages
– Calcul de l'indemnisation en fonction des limites légales et contractuelles

Connaître les recours en cas de litige

Étude de cas : analyse de différents cas de règlement de sinistres

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* disponible en amont et en aval de votre formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.